

Décision

Générale

colonial

Décision n° 06-153-1909 Mutation.

n° 06-153-1909

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 juin 1909

Numéro JO
n° 153 du 01/08/1909

Date du numéro
1 août 1909

TEXTE INTÉGRAL

M. Allard, Conseiller auditeur à la Cour d'Appel de la Guyane, est nommé Juge Président du Tripunal d'Appel de Djibouti, en remplacement de M. Jore, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.